

Pêche en Cornouaille. 40 mesures pour la sauver



Le pacte pour une pêche durable en Cornouaille 2009-2012 sera officiellement présenté vendredi à Quimper à 18 h au pôle universitaire. Le document présentant l'ensemble des mesures et des objectifs pris posés par les collectivités à découvrir, en avant-première, ci-dessous.

Lors la crise de la pêche de 2008 et la flambée du gazole, la CCI avait organisé en septembre de l'année dernière à Fouesnant un colloque. L'idée avait alors été lancée d'un *pacte territorial* pour tenter de définir l'avenir de la pêche cornouaillaise et pour faire en sorte que tous les acteurs de la filière parlent d'une même voix.

Six mois après, le *pacte pour une pêche durable en Cornouaille* associe la préfecture, le conseil général du Finistère, la CCI, la Région Bretagne, le Pays de Cornouaille et les professionnels. Il définit une quarantaine d'actions concrètes pour alimenter le débat qui vient de s'ouvrir de la révision de la Politique commune des pêches en 2012.

Le pacte cible cinq objectifs : les métiers, les navires, les apports, la qualité du poisson et la commercialisation, l'organisation portuaire, la restructuration de la filière.

Jacky Hamard

Annexes :

[Le détail des mesures \(PDF 37 Mo\)](#)

[Le point sur le pacte territorial](#)